

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Un établissement public de coopération intercommunale regroupant 15 communes (soit près de 40.000 habitants), situé à proximité d'Angers (Maine-et-Loire), employant plus de 270 collaborateurs.

Un territoire attractif, offrant un cadre et une qualité de vie appréciés par sa population, la plus jeune du département.

Un territoire ouvert, d'expérimentation et d'innovation, bénéficiant de forts liens avec la métropole d'Angers, pivot entre la vie métropolitaine et la ruralité.

Un projet de territoire ambitieux, structuré et cohérent, élaboré avec l'ensemble des acteurs institutionnels et des forces vives.

Une Communauté de communes labellisée depuis février 2019 « LUCIE 26000 », devenant ainsi la première collectivité détentrice de ce label et, de facto, l'un des territoires pilotes des démarches RSO territoriales en France.

Recrute par voie de mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude ou par voie contractuelle

Un animateur périscolaire et ALSH (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation (catégorie C)

La Communauté des Communes des Vallées du Haut Anjou (CCVHA) et la commune de Saint-Augustin-des-Bois recrutent un agent d'animation mutualisé pour professionnaliser et pérenniser leurs équipes sur les temps périscolaires et extra-scolaires.

Missions :

Missions d'animation sur les temps d'accueils périscolaires (pause méridienne et soir) à Saint-Augustin-des-Bois et animation enfance sur l'accueil de loisirs mutualisé (Bécon-les-Granits / Saint-Augustin-des-Bois) les mercredis matins et pendant les vacances d'été (5 semaines).

- Participer au service de restauration et aux différents temps périscolaires et extrascolaires
- Accompagner, surveiller et assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Proposer des activités et participer à l'éveil des enfants en menant des projets d'animation pour les 3-12 ans
- Accueillir les familles

- Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation
- Participer aux tâches de la vie quotidienne de la structure
- Entretien des locaux communaux
- Participer aux réunions d'équipe

Profil :

- Diplôme professionnel ou formation dans le champ de l'animation exigé : BAFA, CAP Petite Enfance, BAFD, BPJEPS, CPJEPS...
- PSC1 ou SST souhaité
- Expérience auprès des enfants exigée

Conditions et rémunération :

- Semaines scolaires : missions périscolaires de 13 heures par semaine
- Mercredis matins et vacances scolaires d'été : missions ALSH (11 heures annualisées) et ponctuellement entretien des locaux et réunions d'équipe
- Contraintes professionnelles : Horaires fractionnés et amplitude horaire importante.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + adhésion CNAS.
- Lieu de travail : Saint Augustin des Bois
- Date prévue pour le recrutement : 26 août 2024

Renseignements :

BLAITTIR Amina, responsable enfance commune de Saint-Augustin-des-Bois - Tél. : 02.41.77.04.49
Courriel : enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Candidature (CV et lettre de motivation) à **adresser à** : Monsieur le Président, Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, place Charles de Gaulle - BP 10032, 49220 Le Lion d'Angers, **de préférence par courriel** à l'adresse suivante : ressourceshumaines@valleesduhautanjou.fr